

Date de convocation : 6 septembre 2022Date d'envoi : 6 septembre 2022Date d'affichage : 6 septembre 2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 41-2022
Du LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 17 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, MAZON Elisabeth, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, SCOTTO DI VETTIMO Serge.

Absents ayant donné procuration : 5 – Alain JABRY à Philippe ROUX, Nadine BENOIT à Patrick CORTIAL, Jean-Paul GIMON à Serge SCOTTO DI VETTIMO, Martine MARION à Bernadette PERRIER, Sophie MOURARET à Elisabeth MAZON.

Absente : 1 – Christine ROURE

Secrétaire de séance : Philippe COMPERE

OBJET : Décision modificative n° 1 du budget communal

Le Maire explique qu'il convient de voter une décision modificative n° 1 pour tenir compte de recettes supplémentaires non prévues au budget 2022, du remboursement d'une échéance de prêt suite à la réalisation de l'emprunt de 500 000 € et des ajustements divers au niveau des comptes utilisés sans incidence sur les chapitres de dépenses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents au représentés :

- **Vote** la Décision Modificative n° 1 du budget principal M14, telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédit	Diminution de crédits	Augmentation de crédit
FONCTIONNEMENT				
D 66111 Intérêts réglés l'échéance		2 200.00 €		
TOTAL D 66 Charges financières		2 200.00 €		
R 7788 Produits exceptionnels divers				2 200.00 €
TOTAL R77 Produits exceptionnels				2 200.00 €
TOTAL		2 200.00 €		2 200.00 €
INVESTISSEMENT				
D 1641 Emprunts en euros		11 500.00 €		
TOTAL D 16 Remboursement d'emprunts		11 500.00 €		
D 2312 Aménagements de terrains	1 190 000.00 €			
D 2315 Immos en cours inst.techniques		1 243 820.00 €		
TOTAL D 23 Immobilisations en cours	1 190 000.00 €	1 243 820.00 €		
R 1321 Etat & établ. nationaux				35 220.00 €
R 1322 Région				173 420.00 €
R 1323 Département			35 220.00 €	
R 1328 Autres				60 000.00 €
TOTAL R 13 Subventions d'investissement			35 220.00 €	268 640.00 €
R 1641 Emprunts en euros			221 920.00 €	
TOTAL R 16 Emprunts et dettes assimilées			221 920.00 €	
R 2312 Aménagements de terrains				53 820.00 €
TOTAL R 23 Immobilisations en cours				53 820.00 €
TOTAL	1 190 000.00 €	1 255 320.00 €	257 140.00 €	322 460.00 €
TOTAL GENERAL		67 520.00 €		67 520.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le Secrétaire de séance,
Philippe COMPERE

Acte exécutoire après transmission électronique
en Sous-Préfecture le 16/9/22
et de sa publication le 16/9/22

Identifiant unique n° 007-210702312-2022_09_12_41DE



Le Maire,
Philippe ROUX